

CHARTRE ÉTHIQUE

REFOREST'ACTION

Préambule

Ces dernières années, Reforest'Action a connu une forte croissance, qui nous amène aujourd'hui à faire évoluer la Charte éthique que nous avons rédigée en 2014.

Cette nouvelle Charte est au service de notre raison d'être, qui est de contribuer à la transformation vers une économie régénérative grâce à la forêt. Elle comprend un socle de règles communes, destinées à nous permettre d'avancer ensemble dans la bonne direction pour assurer la croissance durable de l'entreprise, mais également pour remplir au mieux notre mission de préserver, restaurer et créer des écosystèmes forestiers partout dans le monde.

Les règles détaillées dans cette Charte doivent être connues et appliquées au quotidien par les collaborateurs dans leurs pratiques et comportements professionnels. Elles concernent l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, qu'ils soient permanents ou présents de façon temporaire, salariés ou consultants travaillant à temps plein ou partiel pour Reforest'Action.

Chacun dans l'entreprise est responsable du respect de cette Charte pour ce qui le concerne, et les managers doivent encourager leurs équipes à s'y conformer. Cette Charte permet de guider nos comportements au quotidien, en adéquation avec les valeurs que nous portons, la bienveillance, l'ouverture et l'humilité, et avec la volonté permanente de limiter notre empreinte environnementale.

Par ailleurs, Reforest'Action s'engage à promouvoir les principes détaillés dans cette Charte auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, et à les appliquer dans ses relations avec tous les acteurs, notamment ses clients, porteurs de projets, partenaires et autres fournisseurs, prestataires et sous-traitants.

CHARTRE ÉTHIQUE

REFOREST'ACTION

①

SOUTENIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS FORESTIERS RÉGÉNÉRATIFS

Dans le cadre des projets que nous développons, soutenons financièrement et mettons en œuvre, nous souhaitons appliquer un certain nombre de principes qui nous semblent essentiels pour assurer notre mission de préserver, restaurer et créer des forêts partout dans le monde pour répondre à l'urgence des enjeux climat et biodiversité.

→) **Contribuer à la transition vers une économie régénérative grâce à la forêt**

Nous voulons, à travers les projets forestiers que nous soutenons et que nous développons, pouvoir apporter notre contribution à la transformation vers une économie régénérative.

→) **Préserver la multifonctionnalité de la forêt**

Nous déclarons notre attachement au caractère multifonctionnel de la forêt, dont la pluralité des usages et des bénéfices, environnementaux, humains et économiques, répondent harmonieusement aux enjeux du développement durable.

→) **Valoriser la forêt en tant qu'élément majeur de la biodiversité**

Nous reconnaissons que l'arbre et la forêt, en tant qu'éléments majeurs de la biodiversité, interdépendants de nombreuses autres composantes des écosystèmes, fournissent un ensemble de services écologiques indispensables à l'activité et au bien-être humain, mais aussi de l'ensemble du vivant.

→) **Valoriser le rôle économique de la forêt**

Nous rappelons le rôle économique de la forêt durablement gérée en tant que vivier d'emplois locaux et levier de transition énergétique via la production raisonnée de biomasse et l'éco-construction notamment.

→) **Soutenir la diversification des essences**

Nous nous engageons à soutenir et à développer des projets de restauration et de plantation pluri-essences adaptés à l'écosystème local, car cette diversité est essentielle pour des forêts plus résistantes, résilientes et multifonctionnelles.

→) **Favoriser les méthodes et la gestion durables**

Nous nous efforçons de favoriser l'utilisation dans le cadre des opérations de plantation et de régénération naturelle assistée de méthodes et produits respectueux des écosystèmes locaux sur le long terme. Par ailleurs, nous soutenons et développons les projets forestiers faisant l'objet d'une gestion durable conduite par des professionnels qualifiés.

→) **Assurer le suivi des projets et la mesure des bénéfices qu'ils génèrent**

Nous assurons un suivi des projets dans la durée, afin de veiller à ce que les arbres se développent de la meilleure manière possible pour constituer des écosystèmes riches et résilients. Nous évaluons les impacts de ces projets à travers les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques qu'ils génèrent.

→) **Faire progresser nos pratiques**

Nous nous engageons à suivre la recherche scientifique et les évolutions des techniques et outils utilisés en matière d'afforestation, de restauration et de gestion des écosystèmes forestiers afin de faire continuellement progresser nos méthodes et de contribuer au mieux au développement de projets régénératifs pérennes.

CHARTRE ÉTHIQUE

REFOREST'ACTION

② AGIR EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS, LES RÈGLEMENTS ET LES NORMES INTERNES.

Une exigence majeure en matière d'éthique consiste à appliquer les lois en vigueur et à respecter les droits humains dans chaque pays où nous exerçons notre activité. Nous demandons à chaque collaborateur de Reforest'Action de respecter les lois et règlements nationaux en vigueur, ainsi que les politiques, instructions et procédures internes de notre entreprise.

③ SE COMPORTER DE FAÇON RESPONSABLE ET INTÈGRE

Dans l'exercice de son métier et dans ses relations avec l'ensemble de ses interlocuteurs internes et externes, chaque collaborateur se doit d'agir de façon responsable et intègre.

→ Environnement

Nous encourageons vivement nos collaborateurs à limiter au maximum leurs impacts négatifs sur l'environnement dans l'exercice de leurs fonctions, en cohérence avec l'engagement global de l'entreprise.

→ Conflits d'intérêts

Nous demandons à l'ensemble de nos collaborateurs d'agir dans l'intérêt de Reforest'Action. Ils doivent être en mesure d'identifier et surtout d'éviter toute situation dans laquelle un conflit pourrait survenir entre l'intérêt de Reforest'Action et leur intérêt personnel, de façon directe ou indirecte.

→ Fraude

Nous ne tolérons pas l'utilisation des moyens d'actions et ressources de l'entreprise à des fins illicites, ou de manière contraire à l'intérêt de Reforest'Action, de ses clients, partenaires et porteurs de projets. Nous agissons contre tout comportement illégal délibéré visant à s'approprier, détourner, falsifier, dissimuler, omettre ou détruire des biens ou des données appartenant à l'entreprise.

→ Corruption

Nous refusons toute forme de corruption, qu'elle soit active ou passive, à destination de quelque personne ou entité que ce soit, et ce quels que soient les pays concernés.

→ Cadeaux

Nos collaborateurs doivent refuser tout cadeau ou invitation ne s'inscrivant pas dans un contexte professionnel clair et transparent et/ou pouvant peser sur une décision, ou pouvant nuire à l'image de Reforest'Action.

→ Concurrence loyale

Nous agissons en faveur d'un environnement commercial juste et transparent, et refusons toute pratique de concurrence déloyale.

→ Confidentialité

Nos collaborateurs sont tenus de conserver pour eux seuls les informations confidentielles dont ils auraient connaissance relatives à Reforest'Action, à ses clients, à ses fournisseurs et à ses collaborateurs.

CHARTRE ÉTHIQUE

REFOREST'ACTION

4

FOURNIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL OUVERT, INCLUSIF ET SÛR À NOS COLLABORATEURS.

Chaque collaborateur de Reforest'Action doit pouvoir bénéficier d'un environnement de travail sûr et sain, exempt de toute forme de harcèlement ou de discrimination.



Sécurité et santé sur le lieu de travail

Nous nous engageons à fournir des conditions de travail qui assurent la sécurité et protègent la santé physique et mentale de nos collaborateurs.



Egalité des chances et lutte contre la discrimination et le harcèlement

Nous traitons nos collaborateurs de manière juste et équitable : nos choix et décisions en matière d'emploi (recrutement, formation, rémunération, etc.) se font sur la base des compétences et des résultats professionnels des collaborateurs, et selon des principes de non-discrimination et d'égalité des chances.

Nous ne tolérons aucun type de harcèlements ou de pratiques discriminatoires, que ce soit à l'encontre de nos collaborateurs ou de l'ensemble des parties prenantes (clients, porteurs de projets, fournisseurs, etc.) avec lesquelles nous travaillons.



Pratiques de management

Nous encourageons un management qui reflète les valeurs de Reforest'Action et les principes détaillés dans cette Charte, qui favorise un dialogue ouvert et qui cherche à valoriser les compétences de chacun.

5

COMMUNIQUER DE FAÇON RESPONSABLE

Nous nous assurons que toutes nos communications sont conformes aux exigences légales, mais également aux règles relatives à une communication juste et responsable telles que définies par les autorités compétentes.

Nous encourageons nos partenaires et les entreprises soutenant nos projets à communiquer de façon juste et responsable sur leur action pour les forêts à nos côtés, en les sensibilisant et en leur fournissant des outils et des clés pour bien communiquer.

Cette Charte est communiquée à l'ensemble des collaborateurs lors de leur arrivée dans l'entreprise et fait l'objet de sessions de sensibilisation internes régulières. Elle est susceptible d'évoluer au cours du temps et sera actualisée ou enrichie en fonction de l'évolution de nos activités.

Fait à Rueil-Malmaison (France), le 17 octobre 2022.